

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2021

Présidence : Mme Catherine Zweifel

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

Vu le préavis municipal du 20 avril 2021 - no 05/21 – Rapport de gestion et comptes communaux d'Aubonne - 2020

Ouï le rapport de la Commission de Gestion

Ouï le rapport de la Commission des Finances

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1) **adopte**

- a) les comptes 2020 de la commune d'Aubonne faisant apparaître CHF 32'201'664.63 aux recettes, CHF 32'543'222.84 aux dépenses et bouclant ainsi pour un excédent de charges de CHF 341'558.21
- b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de CHF 48'814'756.98, avec un capital après report de l'exercice courant de CHF 3'800'880.17

- 2) **accepte** la gestion de la Municipalité pour l'année 2020 et lui en donne décharge.
- 3) donne décharge de leur mandat aux commissions de Gestion et des Finances.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

Catherine Zweifel

Jacqueline Creteigny